Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 76 (2014)

Heft: 11

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Nouveau timonier à la barre de l'ASETA

Suite au départ de Willi von Atzigen, le comité de l'ASETA a engagé Aldo Rui comme nouveau directeur. Transparence et communication lui tiennent à cœur, comme il l'explique dans notre interview. Aldo Rui a pris ses fonctions le 1^{er} novembre.

Ueli Zweifel

Technique Agricole: Qu'est-ce qui vous a incité à vous porter candidat à la direction de l'ASETA?

Aldo Rui: Depuis longtemps, je cherchais un défi impliquant la gestion d'une association. Cette idée, ou ce souhait, a mûri au cours de mon activité au sein de la Fédération Suisse de Rink-Hockey. Je suis heureux que mon hobby soit devenu maintenant, dans un tout autre domaine, mon quotidien professionnel.

Comment avez-vous su que la place était libre?

J'ai occupé plusieurs postes dans les secteurs de la construction et de la technologie ferroviaire, mais aussi, comme on le sait, en machinisme agricole. Mon intérêt pour l'agriculture et la technique agricole vient de là. J'ai vu sur internet que la place de directeur de l'ASETA était à pourvoir.

Que connaissiez-vous de l'ASETA et comment vous êtes-vous informé à son sujet?

Lors de mon activité dans le secteur des machines agricoles, je connaissais bien l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture et son engagement en faveur de la circulation routière agricole. Mes fonctions m'ont amené à approcher de plus prés l'Association suisse de la machine agricole ou l'Union Suisse du Métal.

Entre-temps, je me suis renseigné sur les services intrinsèques de l'ASETA. Les membres reçoivent régulièrement technique agricole, peuvent disposer de renseignements juridiques, ont la possibilité de réaliser des expertises et bénéficient d'une offre de cours. La tâche principale de l'ASETA est de défendre avec ardeur les intérêts professionnels des membres auprès d'autres organisations et des autorités aux niveaux cantonal et fédéral.

Vous avez travaillé dans l'économie privée, notamment dans la vente de tracteurs MF. Diriger une association est une autre paire de manches qu'être actif dans l'économie de marché. Qu'en pensez-vous?

Il existe indiscutablement des différences, mais aussi de nombreux points communs. Nos membres sont nos clients et c'est en tant que tel que nous voulons les traiter. Le potentiel auprès des membres n'est pas encore épuisé. L'évaluation de leurs besoins est urgente. Nous devons tout mettre en œuvre pour attirer de nouveaux membres. Evidemment, les services fournis ont un coût. Une association ne doit pas poursuivre de but lucratif, mais s'autofinancer. Nous devons constamment nous demander comment utiliser de manière optimale l'argent donné par les membres.

Aldo Rui

Né en 1958 et domicilié à Vordemwald (AG)

Apprentissage de commerce, formation continue à l'Institut de formation des cadres à Berne et obtention d'une maturité de type E

Expérience professionnelle

- Employé de commerce dans les secteurs de l'automobile et de la construction
- Responsable des ventes à l'exportation d'engins de chantier
- Commerçant dans une entreprise d'électronique
- Responsable des ventes Massey-Ferguson, Claas et Kverneland dans l'ancienne Service Company AG (Serco) à Oberbipp
- Responsable des ventes MF dans le groupe GVS-Agrar AG à Schaffhouse
- En dernier: responsable régional des ventes en technologie ferroviaire à Nencki AG à Langenthal

Quelles sont les qualités qui vous ont permis de devenir directeur de l'association?

Je travaille en abordant une étape après l'autre et en établissant des priorités. J'ai développé cette méthode lorsque j'étais officier dans l'armée. Elle permet d'aborder également dans l'urgence un problème de manière ciblée et de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Une démarche structurée et pragmatique consiste pour moi à penser et agir avec un esprit d'entreprise. Je vais l'appliquer dans mon activité actuelle et me mettre au courant des affaires. Je ne me ferai ma propre opinion qu'après avoir analysé à fond les dossiers et les statistiques. La précipitation n'apporte rien. J'accorde une attention particulière à une communication ouverte et transparente dans les relations humaines.

Queles seront vos premières actions à l'ASETA?

Je vois trois étapes principales. Premièrement, je vais recueillir le plus d'informations possible pour me faire une idée exacte de l'état actuel. J'étudierai les dos-



Aldo Rui relève le défi avec grand plaisir.

siers de l'association à tous les niveaux. En deuxième, je devrai analyser cette documentation et la troisième étape sera de fixer des priorités avec le comité.

Je ferai en sorte que les prestations, soit les affaires courantes de l'ASETA, se poursuivent sans interruption. Les circonstances ont provoqué un certain malaise. Je désire créer la confiance nécessaire pour qu'il se dissipe.

Comment voulez-vous collaborer avec les sections et quelles attentes avez-vous à leur égard?

Je répète que je tiens à communiquer de manière ouverte et transparente et, avant tout, à écouter. Je veux être le plus atteignable possible pour les présidents, les gérants, et naturellement pour les membres. Ainsi, je compte assister autant que possible aux assemblées générales des sections qui me fourniront des occasions propices pour établir le contact. J'en aurai également de très bonnes à l'AGRA-MA, où l'ASETA tient un stand avec Agro-entrepreneurs Suisse et Agroscope. Concernant les attentes des sections: j'estime que la transparence et la communication ouverte vont dans les deux sens. La publicité pour le recrutement de membre se passe plutôt dans les sections, plus proches de la base. Nous devons cependant leur apporter notre contribution par un bon travail.

A trois à l'AGRAMA

L'ASETA, Agro-entrepreneurs Suisse et Agroscope se présenteront ensemble cette année. Les trois organisations se trouveront dans la zone d'entrée de la halle 2.1 et exploreront toutes les facettes de l'ensilage.



L'ASETA passera sous la loupe les questions de trafic routier agricole liées à l'ensilage. Le public aura l'occasion de:

- discuter des équipements utiles et actuels des tracteurs et des remorques servant à un transport sûr des marchandises
- se renseigner sur les poids et dimensions
- obtenir des informations claires au sujet des immatriculations de véhicules.

Le stand de l'ASETA est, tout naturellement, un lieu apprécié de l'AGRAMA où les membres peuvent se rencontrer et avoir des contacts avec les collaborateurs de l'association.



L'ensilage donne à Agro-entrepreneurs Suisse le prétexte de débattre avec des professionnels des différentes méthodes. Une unité de hachage Big-X de Krone sera montrée spécialement à cette occasion sur le stand.

Parmi les débats proposés:

- possibilités techniques de réglages de machines démontrées à titre d'exemple sur une hacheuse
- traitements électroniques de commandes, moyens d'en améliorer l'efficacité

• systèmes actuels de tarifs, prise en considération du rendement... Bien entendu, le stand Agro-entrepreneurs Suisse est aussi un lieu convivial où les membres peuvent échanger leurs impressions.



Agroscope présente son étude de compactage de l'ensilage en silo-couloir. Celle-ci démontre princi-

palement que la compacité peut fluctuer considérablement dans un silo malgré un bon compactage général. Ces différences peuvent entraîner des problèmes de postfermentations lors de l'ouverture du silo de stockage. Pour y remédier, il faut veiller à répartir les déchets verts de manière régulière avant de les tasser.

Des publications sur d'autres thèmes sont également disponibles sur le stand Agroscope, comme, par exemple la compilation *Coûts-machines 2014* et les tests de tracteurs les plus récents.



C'est avant le tassement déjà que l'on peut empêcher les post-fermentations.



Cours de conduite

Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 580.— (non-membres CHF 630.—), ristourne de CHF 100.— par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs.

En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch www.coursdeconduite.ch





Inscription au cours G40 Lieu du cours Date du cours Nom, prénom Adresse NPA/lieu Nº de tél. Mobile Courriel Date de naissance Nº de membre ASETA N° du permis de conduire (position 5, format carte de crédit) J'ai pris connaissance des conditions de ce cours. Date et signature Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage



Tous les lieux de cours 2015 Sous réserve de changement

Aarberg BE, Balgach SG, Bazenheid SG, Biberbrugg SZ, Brunegg AG, Bülach ZH, Bulle FR, Claro TI, Corcelles-près-Payerne VD, Courtételle JU, Düdingen FR, Frauenfeld TG, Gossau ZH, Hohenrain LU, Ilanz GR, Interlaken BE, Kägiswil OW, Konolfingen BE, Landquart GR, Langnau i. E. BE, La Sarraz VD, Les Hauts-Geneveys NE, Lyss BE, Lyssach BE, Marthalen ZH, Mettmenstetten ZH, Moudon VD, Niederurnen GL, Nyon VD, Oensingen SO, Saanen BE,

S-Chanf GR, Schöftland AG, Schwarzenburg BE, Schwyz SZ, Sion VS, Sissach BL, Sitterdorf TG, Sursee LU, Thusis GR, Tramelan BE, Tuggen SZ, Visp VS, Willisau LU, Zweisimmen BE, Zwingen BL

Le nouveau calendrier du cour G40 sera disponible dès janvier 2015. Pour l'obtenir dès sa publication, prière de s'annoncer d'ores et déjà au secrétariat de l'ASETA.



Cours de conduite « As du volant » à Sennwald (SG) et à Roggwil (BE)

Depuis 1998, le SPAA organise le cours de conduite «As du volant», lors duquel on peut déraper sans danger, comparer la



réaction et la tenue de route du tracteur à 30 ou à 40 km/h, avec et sans remorque. En suivant ce cours, les agriculteurs conduisant aussi des camions peuvent remplir leur obligation de formation continue découlant de l'OACP de manière efficace et avantageuse.

Ces prix très attractifs ne sont possibles que grâce à nos généreux sponsors: Same Deutz-Fahr Suisse SA, GVS-Agrar, Agro-Technik Zulliger Sàrl, Schweizer Agrarmedien Sàrl, AGRI, AXA Winterthur et Schär Landtechnik AG.

Une ristourne de 100 francs est accordée par le Fond de sécurité routière (FSR) à tous les participants, sauf à ceux qui ont demandé la reconnaissance OACP.

Safe at Work encourage la participation

Les dates

Les dates et lieux de cours suivants sont à votre disposition (tous les jours sauf le dimanche):

Sennwald (SG): jusqu'au 25 novembre 2014 (seulement en allemand)

Roggwil (BE): 11, 12, 17 et 20 décembre 2014 (en français)

Prix des cours:

Hommes CHF 195.–/Femmes CHF 95.– Hommes, avec attestation OACP CHF 375.– Femmes, avec attestation OACP CHF 275.–

des femmes avec un rabais supplémentaire de 100 francs. Les groupes dès cinq personnes bénéficient d'un rabais supplémen-

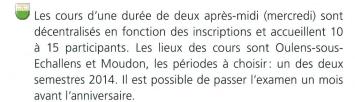
Informations et inscriptions: SPAA, Moudon, tél. 021 557 99 18, www.spaa.ch

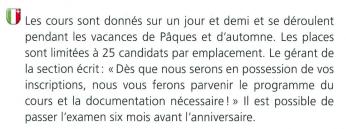
taire de 20 francs par personne.

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.





Section Date		Contact						
NE								
Cernier		ANETA, M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet,						
Fleurier		2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch						
VD								
Oulens-sous- Echallens	2 ^e semestre 2014	ASETA, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard 1,						
Moudon	2 ^e semestre 2014	1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch						





FR

Contrôle des freins en 2014

Pour rouler en toute sécurité lors de transports et pour avoir du matériel qui réponde aux exigences minimales de sécurité, l'AFETA met sur pied, avec le concours d'ateliers spécialisés, une campagne de contrôle des freins pour les chars et remorques en tout genre pour 30 ou 40 km/h, dont on oublie trop souvent l'entretien parce que certains ne sont pas expertisés, mais qui remplissent leur rôle tout au long de l'année. A l'issue du contrôle, les participants disposeront d'un diagnostic précis de leur matériel roulant établi par un professionnel. Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 25 francs par essieu sur le prix du contrôle. Le tracteur et la/les remorque/s doivent être équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques.

Inscription à l'adresse suivante: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58.

Impressum

Liste des annonceurs

AGRISANO Krankenkasse, 5200 Brugg A	G	27	Lely Nederland N.V., 3147 Maassluis	23
Althaus AG Ersigen, 3423 Ersigen		63	Leu, 6280 Hochdorf	16
Amagosa AG, 9402 Mörschwil	23,	38	Marolf Walter AG, 2577 Finsterhennen	63
Baumgartner AG, 8108 Dällikon		47	Oscar Fäh AG, 9245 Oberbüren	38
Bäurle Agrotechnik GmbH, 8240 Thayng	en	63	Raiffeisen Schweiz, 9001 St. Gallen	15
Blaser Swisslube AG, 3415 Hasle-Rüegsau	u	16	Samuel Stauffer & Cie 1607 Les Thioleyres	10
Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal		64	SGG GmbH, 8493 Saland	47
Dirim AG, 9213 Hauptwil		10	SLV Schweizerischer	
Gujer Landmaschinen AG, 8308 Illnau		38	Landmaschinen Verband 3000 Bern	2
Hans Meier AG, 6246 Altishofen		16	Speriwa Sperisen + Co., 4704 Niederbipp	10
Heizmann AG, 5000 Aarau		47	STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	23
Keller Technik AG,			Stocker Fräsen & Metallbau AG,	
8537 Nussbaumen TG	23,	29	5072 Oeschgen	10
Kuhn Center Schweiz,			Wälchli Maschinenfabrik AG,	
8166 Niederweningen		35	4805 Brittnau	35

Plaquette – à nouveau dans notre offre





Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF			47				49	
	Quantité								
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.–	Taille	S = 44/46		M = 48/50		L = 52/54			
60 % coton, 40 % polyester	Quantité								
Combinaison, gris-rouge, CHF 87.–	Taille					52	54	56	58
60 % coton, 40 % polyester	Quantité								
Salopette, rouge, CHF 58.–	Taille	44	46	48	50	52		56	58
75 % coton, 25 % polyester	Quantité								
Salopette, gris-rouge, CHF 62.–	Taille		46		50	52	54	56	58
60 % coton, 40 % polyester	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.–	Taille	S		М		L		XL	
100 % coton	Quantité								
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton CHF		16	j.–						

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom Prénom

Adresse

NPA, lieu

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Technique Agricole

76^e année

Nouveau:

Antenne romande de l'ASETA

Service technique Walter Hofer Tél. 021 557 46 46 walter.hofer@vd.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Max Binder, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

ruedi Hunger. nungeri@bluewin.cn

 $Ruedi\ Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch$

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01 www.agrartechnik.ch

Annonces

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7, CH-3013 Berne Ingrid Wilms, tél. 031 330 95 01, fax 031 330 95 30 landtechnik@agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41 daniel.sempach@agripub.ch Ulrich Rufer, tél. 031 330 95 07 ulrich.rufer@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2014 Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: prix sur demande

Marché

Citernes pour transporteurs
Autochargeuses pour transporteurs

Nouveautés

Same Deutz-Fahr

Valtra

Joskin

Mangement

Financement des machines

Le numéro 12/2014 paraîtra le 18 décembre 2014.

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

28 novembre 2014.